

# Evian *nouvelles*

Magazine d'informations municipales  
n° 50 juin/septembre 2016



**Euro 2016,**  
**Évian hôte officiel**  
**de la Mannschaft !**



**Ville d'Evian**  
LA BEAUTÉ NATURELLE



**Budget 2016**  
Au service des  
Évianais



**Comités de quartiers**  
Le plein d'idées



**Albert Besnard**  
Du Palais Lumière  
au Petit Palais



## Sommaire

### Finances

Page 3-4-5 - Budget 2016: au service des Evianais

### Actualités

Page 6: Bertrand Vouaux à la tête des services techniques / Projet immobilier terrain des Roses: l'accession à la propriété à prix maîtrisés / Le projet de liaison autoroutière Machilly-Thonon présentée aux Evianais

Page 7: Stéphane Cannessant, directeur du pôle tourisme, événementiel et développement économique / Congrès de l'ANETT: la secrétaire d'Etat Martine Pinville a rencontré les élus / La Piscine fête son jubilé

### Vie des quartiers

Pages 8-9: Comités de quartier: de bonnes idées pour dynamiser les quartiers

### Cadre de vie

Page 10: Parc Dollfus: une rénovation en perspective / Déplacement: la Ville opte pour l'électrique / Encombrants: la ville met en place une collecte spécifique

Page 11: 8 arbres et 800 arbustes plantés / Jardins de l'eau du Pré curieux: une nouvelle exposition en gestation / Net Léman: une centaine de bénévoles mobilisée, 965 kg récoltés

### Zoom

Pages 12-13: Plan local d'urbanisme: le projet bientôt finalisé

Euro 2016

Pages 14-15: La Mannschaft à Evian: un événement porteur et festif

### Vie culturelle

Page 16: Et vogue « La Savoie » ! / Estivales théâtrales: deux comédies de pur boulevard / L'équipe « Des Racines et des ailes » a posé ses caméras à Evian / La Sapinière comme décor de « Django melodies »

Page 17: La Maison Gribaldi vous emmène sur la mythique route des Alpes

### Évènements

Pages 18-19: Vos prochains rendez-vous

Page 20-21: Exposition « Albert Besnard »: Du Palais Lumière au Petit Palais

Page 21: La scène décorative d'Albert Besnard restaurée / Jeu-concours: Le Palais Lumière fête ses 10 ans

### Tribunes, espace d'expression des groupes politiques du conseil municipal de la Ville d'Evian

Pages 22-23

En couverture: Entraînement public de la Mannschaft le 7 juin au stade.

EVIAN NOUVELLES,  
JOURNAL D'INFORMATIONS  
MUNICIPALES ÉDITÉ PAR LA VILLE  
D'EVIAN-LES-BAINS.

N° 50 – juin/septembre 2016

Directeur de la publication et de la rédaction, le Maire, Marc Francina. Textes: Frédéric Alfonsi (rédacteur en chef), Mélanie Dufossé. Tél.: 04 50 83 10 16/17 - e-mail: courrier@ville-evian.fr. Photos, Paul Pastor. Conception graphique: Dynamic19 (74) - Imprimé à 7 000 exemplaires par l'Imprimerie Brailly (69) sur papier recyclé & encres végétales - Distribué par MediaPoste.



Une ville dynamique, accueillante, bien gérée et qui reçoit des événements internationaux telle est le quotidien de notre Ville d'Evian.

Votre ville évolue, change, et nous continuons à investir pour elle malgré les baisses de dotations de l'Etat de plus de 35% sur les 4 dernières années. Et, parce que nous savons aussi que cela vous importe, nous n'avons pas souhaité augmenté les impôts.

Notre ambition commune est de continuer à offrir aux évianais un service de qualité et des infrastructures municipales sans cesse réaménagées et réhabilitées.

Pour qu'Evian-les-Bains soit connue et reconnue dans le monde entier comme une ville attractive et en pleine expansion, nous avons opté pour une politique touristique et événementielle forte.

Le déploiement de l'offre touristique se fait notamment par un travail de l'Office du tourisme en association avec Savoie Mont-Blanc Tourisme pour la promotion des Lacs avec des spots télévisés, de l'affichage sur Paris et un déploiement sur internet.

En ce qui concerne l'accueil d'évènements majeurs, nous avons décidé de nous axer cette année sur le développement des congrès et sur la venue de l'équipe d'Allemagne Championne du Monde de Football qui a son camp de base à

Evian-les-Bains. Au-delà de la présence des joueurs, des journalistes et des supporters sur Evian qui représentent des retombées directes ; la ville va être présentée dans tous les médias allemands et européens sous forme de reportages pour un coût inférieur à une publicité dans un média national. Comme pour le G8 en 2003 les retombées ne sont pas toujours directes mais elles bénéficieront à la Ville sur le long terme.

Enfin pour que cet Euro de football 2016 soit une grande fête pour tous les habitants de nombreux évènements gratuits sont organisés dans toute la ville. Même si vous n'êtes pas fan de football venez participer et échanger lors de ces moments conviviaux.

Ces évènements sont comme ceux créés et animés par les comités de quartier, l'objectif est de créer du lien entre les citoyens de les aider à mieux connaître leurs voisins et à échanger sur ce qu'ils souhaitent pour leurs quartiers et pour leur ville.

Enfin pour ne rien rater cet été n'oubliez pas parmi toutes les animations culturelles et sportives trois animations phares de l'été : la nouvelle exposition du Palais Lumière dès le 2 juillet qui vous fera découvrir les œuvres d'Albert Besnard avant une présentation de la même exposition au Petit Palais à Paris à l'automne ; et dès le 2 juillet également les Rencontres musicales d'Evian qui animeront le centre-ville, la Grange au Lac, le Théâtre Riboud et le Palais Lumière de notes de musique et la nouvelle manche des Championnats du monde de F1 de motonautisme qui revient en juillet.

Une ville agréable à vivre et animée pour ses habitants

Une ville riche en découvertes et en offres touristiques, nous travaillons chaque jour pour vous offrir le meilleur de ce qu'Evian peut offrir.

Marc Francina, maire d'Evian  
député de la Haute-Savoie



## AU SERVICE DES EVIANAIS

# Budget 2016

**Le conseil municipal a adopté le 4 avril dernier les comptes administratifs 2015 et les budgets primitifs 2016. Il s'élève à 41 371 967 €, dont 30 286 289 € en fonctionnement et 11 085 678 € en investissement. Il s'inscrit à nouveau dans un contexte national difficile et a dû faire face à la baisse sévère des dotations de l'État octroyées aux collectivités.**

Les priorités de la municipalité sont de garantir des services de qualité pour les Evianais et de poursuivre une politique d'investissement conséquente, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

Les investissements et l'organisation d'événements visent à favoriser le développement économique de la commune et accroître son attractivité.

### Principaux investissements 2016

#### Bâtiments et fonciers

- Reconversion du 22, avenue des Sources en pôle multi-services (école maternelle, maison de santé, archives et police) : 4 207 608 €



Perspective du 22, avenue des Sources Atelier XXL.

- Acquisitions foncières : 802 295 €
- Diagnostic en vue de la **réhabilitation de la coupole de la Source Cachat** : 140 000 €
- Rénovation de logements du F.J.T. : 99 727 €
- Grande révision du funiculaire : 81 210 €

#### Loisirs et sports

Réaménagement du stade Camille Fournier

- Création d'un **terrain synthétique** (solde) et rénovation des vestiaires : 1 021 969 €
- Réfection du terrain d'honneur : 227 800 €



- Poursuite de la **rénovation du centre nautique** (réseaux et électricité) : 290 338 €
- Achèvement des travaux du gymnase de La Léchère : 184 308 €

#### Voirie et réseaux



- Divers travaux de voirie et de réseaux : 959 364 €
- Aménagements voiries et bâtiments pour l'accessibilité des personnes handicapés : 98 796 €
- Réseaux informatiques : 215 940 €
- Travaux sur réseaux d'eaux pluviales : 191 215 €

#### Environnement

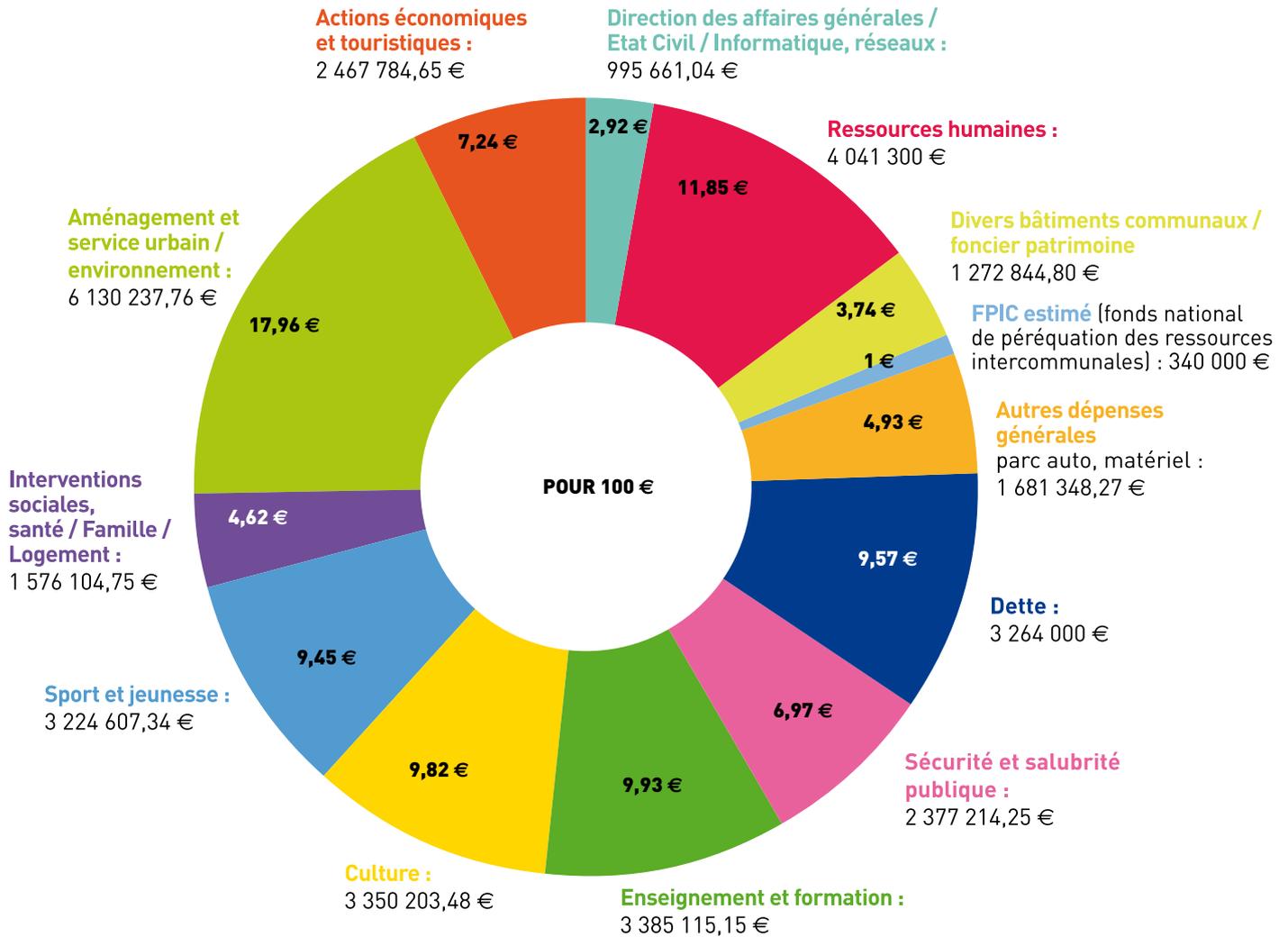
- Aménagement du parc Dollfus : 144 592 €
- Aménagement de l'espace d'exposition du bâtiment des jardins de l'eau du Pré Curieux : 100 000 €





# Répartition des dépenses budgétaires (hors écritures d'ordre)

## Investissement et fonctionnement : 34 106 421,48 €



### La taxe de séjour : tout logeur doit la récolter !

Vous êtes loueur. Sachez que la taxe de séjour s'applique à tous les touristes, quelle que soit la nature de la location ou de l'hébergement à titre onéreux. Le logeur même occasionnel doit collecter et reverser cette taxe à la trésorerie, suivant les tarifs votés lors du conseil municipal du 22 septembre 2014. Les exonérations légales (mineurs, saisonniers...) sont aisément consultables sur internet.

Les services financiers de la Ville sont disponibles pour toute question : 04 50 83 10 00.

### Frontaliers du canton de Genève, faites-vous recenser !

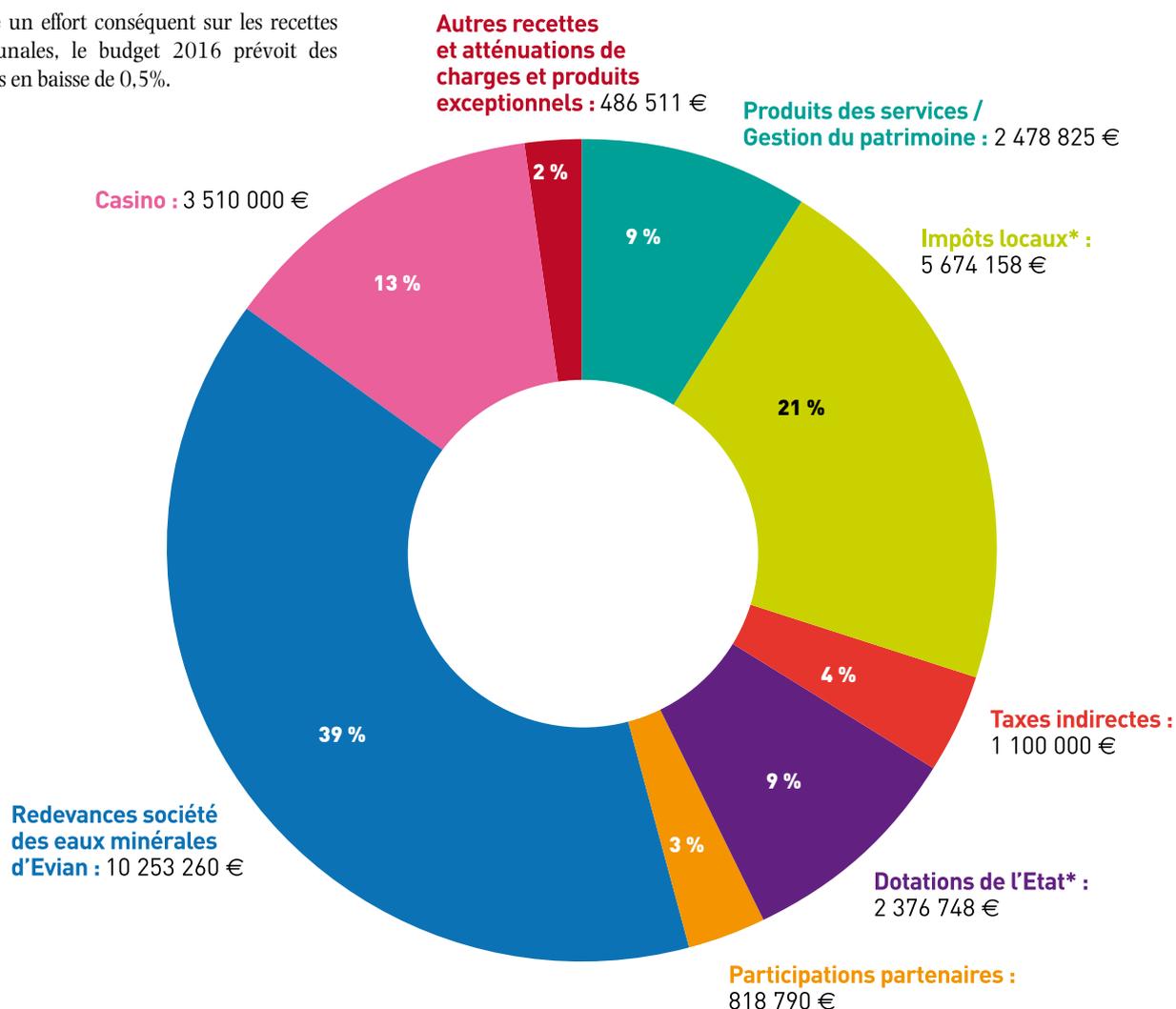
Vous êtes nouveau frontalier ? Vous venez de décrocher un emploi en Suisse ? Vous venez d'emménager à Evian ? Avez-vous pensé à effectuer toutes les démarches nécessaires ? Tous les travailleurs frontaliers (français, suisses, de double nationalité, membres de l'U.E ou hors U.E) travaillant dans le canton de Genève et domiciliés à Evian, doivent se faire recenser à la mairie avant le 8 juillet 2016. Sachez que ce recensement n'a aucune incidence sur votre imposition.

[www.frontalier.org](http://www.frontalier.org)

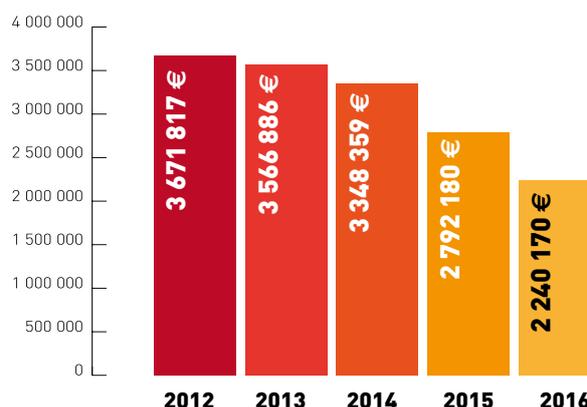
# Principales recettes de fonctionnement

## 26 698 292 €

Malgré un effort conséquent sur les recettes communales, le budget 2016 prévoit des recettes en baisse de 0,5%.



## Evolution de la DGF d'Evian : - 1 431 647 € entre 2012 et 2016



\* Dotation globale de fonctionnement : principal soutien de l'Etat aux collectivités territoriales

### Pas d'augmentation du taux d'imposition de la Ville pour 2016

Malgré la stabilité des taux communaux pour 2016, une évolution des bases fiscales de + 1 % fixée par l'Etat est à prendre en compte.

	Evian	Thonon-les-Bains
Taxe d'habitation :	14,96%	20,44%
Foncier bâti :	12,66%	20,08%
Foncier non bâti :	52,04%	60,77%
Cotisation foncière des entreprises :	22,30%	25,60%



## Bertrand Vouaux à la tête des services techniques

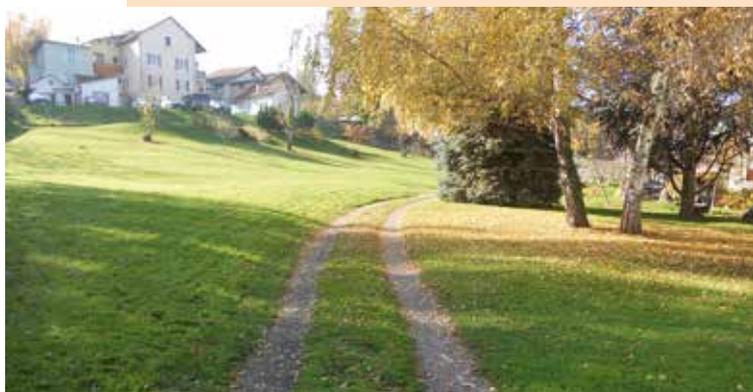
Bertrand Vouaux a pris ses fonctions le 1<sup>er</sup> février en tant que directeur des services techniques de la Ville d'Evian, en remplacement de Marc Fournier qui a fait valoir ses droits à la retraite. Basé au 22, chemin de Noisetiers, il a sous sa responsabilité 130 agents, tous services confondus. Originaire d'Epinal dans les Vosges, Bertrand Vouaux est diplômé de l'ENIM, Ecole nationale d'ingénieurs de Metz. Il a commencé sa carrière professionnelle dans le secteur industriel dans lequel il aura exercé pendant huit ans. Puis, en 2007, il intègre la Ville d'Epinal où il prend la direction des services techniques, puis de l'agglomération en 2013, où il aura dirigé une équipe pluridisciplinaire de 230 personnes. « *A la recherche d'une nouvelle collectivité dynamique et riche en projets techniques et en activité* », il postule à Evian. Connaissant la ville depuis près d'une vingtaine d'années, à l'occasion de séjours réguliers, il dit être « *tombé sous le charme de la qualité et du cadre de vie et a été attiré par les projets divers et variés de la municipalité. Le haut niveau d'exigence a été également l'un des critères retenus* ».



**Bertrand Vouaux est le nouveau directeur des services techniques.**

## Projet immobilier terrain des Roses : l'accession à la propriété à prix maîtrisés

Dans le cadre de sa politique visant à permettre une offre de logements diversifiée sur son territoire, la Ville a lancé un appel à candidatures pour la cession d'un terrain communal sis entre le chemin des Roses et le boulevard du Bennevy (4 250 m<sup>2</sup> environ).



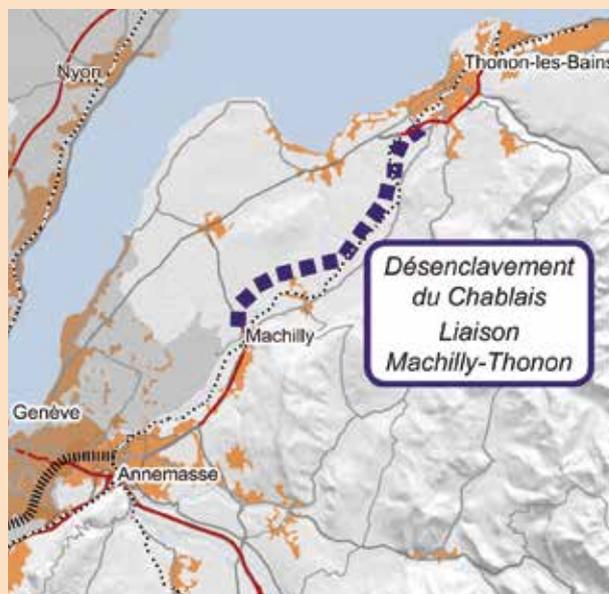
**Le projet prendra place sur un terrain sis entre le chemin des Roses et le boulevard du Bennevy.**

Le projet vise à confier à un aménageur-constructeur une opération immobilière abritant des logements destinés à l'accession à la propriété à prix maîtrisés. Ce projet est conforme au règlement du futur plan local de l'urbanisme. Lors du conseil municipal du 4 avril, les élus ont approuvé les conditions de cession du terrain. Le projet vise à donner la possibilité aux Evianais les plus modestes, d'acquérir un logement principal à des conditions avantageuses. Il vise aussi à respecter le taux de 25 % de logements locatifs répondant aux critères sociaux. Les futurs acquéreurs devront être résidents à Evian depuis plus de trois ans et ne devront pas dépasser les plafonds de ressources ouvrant droit au prêt à taux zéro sur lequel la Ville a appliqué une diminution de 5 %. Le promoteur devra réaliser un accompagnement à l'accession. Enfin, la Ville a défini une clause anti spéculation.

## Le projet de liaison autoroutière Machilly-Thonon présenté aux Evianais

Une réunion publique a eu lieu le jeudi 18 février dernier au Palais Lumière afin de présenter aux Evianais le projet de liaison autoroutière entre Machilly et Thonon-les-Bains. Ce tronçon long d'environ 16,5 km, est l'un des maillons de l'axe routier structurant devant relier l'A40 au Sud d'Annemasse (secteur de Genève-Annemasse) à Thonon. Cet axe participera avec l'amélioration de l'offre de transports en commun, au schéma de transport multimodal de désenclavement du Chablais. Cette liaison à 2 x 2 voies prévoit trois échangeurs à Machilly, Perrignier et Anthy-sur-Léman, une barrière de péage à Perrignier. La mise en service est prévue en 2023. Le coût est estimé à 200 M€ ht.

**Pour en savoir plus : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/haute-savoie-liaison-machilly-thonon-les-bains-r1355.html>**



# Stéphane Cannessant

## directeur du pôle tourisme, événementiel et développement économique

Stéphane Cannessant a été nommé fin janvier à la tête de l'office de tourisme duquel il supervise le pôle « tourisme, événementiel et développement économique » de la Ville. Ce nouveau pôle regroupe l'office de tourisme, le service des fêtes et le service animation, soit 23 personnes. Tout droit venu d'Annecy où il occupait le poste de directeur-adjoint de l'office de tourisme du Lac, il remplace Francis Jungo qui a fait valoir ses droits à la retraite. « Evian est une très belle destination internationale marquée par sa source, sa bouteille d'eau mais également par son patrimoine, sa qualité d'environnement exceptionnelle proche des frontières et son panel d'activités ». Des atouts qu'il compte bien mettre à profit pour développer l'offre touristique éviaisane. Ce spécialiste du marketing de destination et développeur touristique confirmé mise sur une stratégie de tourisme durable. « Avec une clientèle composée de 45% de touristes internationaux, il faut encourager l'offre internationale avec des produits valables pendant toutes les saisons ». Souligner le tourisme « haut de gamme et de proximité » tout en continuant d'affirmer les autres formes de tourisme : affaire, événementiel, loisir, bien-être, sport et culture, tel est son crédo. Parmi ses outils, le funiculaire, la source et le lac sont autant d'atouts touristiques qui lui tiennent à cœur de promouvoir.



Stéphane Cannessant est le nouveau directeur de l'office de tourisme et des congrès.

### Congrès de l'Anett : la secrétaire d'Etat Martine Pinville a rencontré les élus

L'association nationale des élus de territoires touristiques (ANETT) a tenu son congrès au Palais Lumière, du 11 au 13 mai, sous la présidence de **Marc Francina**, et en présence de **Martine Pinville**, la secrétaire d'Etat chargée du commerce et de l'artisanat. Cette rencontre a permis de présenter les nombreuses initiatives en matière de tourisme en France, qui reste aujourd'hui la première destination touristique dans le monde, mais aussi d'aborder ses difficultés, en particulier l'article 68 de la loi Notre relatif au transfert de la compétence tourisme aux intercommunalités. Sur ce point, la secrétaire d'Etat Martine Pinville a affirmé aux élus le maintien de la compétence « tourisme » pour les stations classées.

**La secrétaire d'Etat Martine Pinville a pris part au congrès aux côtés de Marc Francina, député-maire et président de l'ANETT.**



### La Piscine fête son jubilé

A l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire, la piscine accueillera dimanche 21 août son tout premier « Aqua-quartier Evian ». Challenges et jeux aquatiques sont au programme de cette fête ouverte à tous, où les différents quartiers de la ville se mesureront par équipes. Partage et convivialité entre habitants seront au cœur de cette après-midi festive. Un repas est prévu pour les participants.

**Renseignements auprès des comités de quartiers : Tél. 04 50 83 10 00.**



La piscine sera le terrain de rencontres inter-quartiers cet été.

### Le funiculaire circule tous les jours

Le funiculaire a repris du service jusqu'au 18 septembre. Le départ se fait toujours à la station située rue du Port à l'arrière du Palais Lumière, puis haltes à la buvette Chachat, aux Mateirons. Terminus à la gare du haut à proximité de « La Grange au lac ».

**Tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h15 à 19h10. Les mardis et vendredis, jours de marché 9h15-12h20 et 13h15-19h10. Le transport reste gratuit.**



COMITÉS DE QUARTIERS

# De bonnes idées pour dynamiser les quartiers

Créés il y a un an, les cinq comités s'affirment comme une interface privilégiée entre les citoyens et les élus, aptes à mieux impliquer les habitants dans la vie de leurs quartiers et les rapprocher de leurs représentants.

Mais qui a dit qu'on ne parlait que de problèmes du quotidien dans les réunions des comités de quartiers ?

Rencontre avec tous ses membres qui ont quelques bonnes idées pour dynamiser leurs quartiers.



## Détanche-Bennevay / Une course pédestre, ça vous tente ?



**1<sup>er</sup> rang : Viviane Violaz** (conseillère municipale, déléguée auprès de la première adjointe, vie des quartiers) **et Lamia Aissi-Rothe** ; **2<sup>e</sup> rang : Chaoiki Aissat** (élu référent et conseiller municipal), **Serge Jacquier, Cédric Girin** et **Dominique Lemoine**. **Nouvelle membre : Jeanine Longué**.

Le comité projette d'organiser une course pédestre qui s'adresse aussi bien aux enfants qu'aux adultes avec, pourquoi pas, un marathon pour les plus sportifs.

Contact : [comitequartierbennevaydetanche@gmail.com](mailto:comitequartierbennevaydetanche@gmail.com)

## Centre-ville / Que diriez-vous des «dimanches matins sportifs» ?



**1<sup>er</sup> rang : Lise Nicoud** (élu référent, conseillère municipale), **Nicole Bally** et **Marc Mathonnet** (conseiller municipal) ; **2<sup>e</sup> rang : Christophe Vanlerberghe, Julien Bruch, Jacques Labonde** et **Jean-Claude Guérin** ; **3<sup>e</sup> rang : Pascale Escoubès** (conseillère municipale), **Isaac Stoll, Johan Roels, Josiane Lei** (première adjointe au maire à la communication et citoyenneté) et **Jacqueline Segard**. **Nouveau membre : Farhdine Boutzakhti**.

Pour faciliter la communication avec les riverains, le comité du centre-ville a tout simplement misé sur la création d'une boîte aux lettres pour recueillir les propositions et les doléances éventuelles des riverains. Côté animation, les membres souhaitent organiser, avec l'aide des associations sportives, des «dimanches matins sportifs» gratuits pour initier les habitants à de nouvelles activités.

Contact : [comitequartiereviancentre@googlegroups.com](mailto:comitequartiereviancentre@googlegroups.com)

## Grottes-Grande-Rive / Et pourquoi pas des apéros de quartiers ?



**Micheline Trentinella, Pascale Escoubès** (conseillère municipale), **Stéphane Dupéron, Mireille Charvet, Patricia Llabres, Josiane Lei** (première adjointe au maire à la communication et citoyenneté), **Alain Bonidal, Eric Lignet, Isabelle Lavanchy** (élu référent et conseillère municipale) et **Alain Guiraud** (adjoint à la culture).

Dans un registre convivial, le comité projette d'organiser des apéritifs de quartier sous forme de buffets canadiens courant juin ou septembre.

## Hauts d'Évian / A la découverte de lieux insolites



**1<sup>er</sup> rang :** Brigitte Revillet, Viviane Viollaz (conseillère municipale, déléguée auprès de la première adjointe, vie des quartiers), Anne-Marie Royer-Lorin, Chantal Amadio (conseillère municipale) ; **2<sup>e</sup> rang :** Anselme Paccard (conseiller municipal), Gilles Houdu, Sophie Nainemoutou, André Rizzo et Jean Guillard.

Le comité planche sur la mise en place d'une balade thématique «Lieux à découvrir» dans son secteur, une animation ludique qui permettrait de faire découvrir à tout public des lieux culturels ou insolites.

**Contact :** [comite-quartier-leshauts-Evian@yahoogroupes.fr](mailto:comite-quartier-leshauts-Evian@yahoogroupes.fr)

## La Léchère / Un buffet canadien le 18 septembre



**1<sup>er</sup> rang :** Laurence Rulot (conseillère municipale), Martine Bournier, Zehira Morin, Jean-Philippe Robert, Viviane Viollaz (conseillère municipale, déléguée auprès de la première adjointe, vie des quartiers) ; **2<sup>e</sup> rang :** Aurélie Jacquier, Christine Mercier, Masson Catherine et Christine Barbier (conseillère municipale).

Le comité veut profiter de la présence du parc Dollfus pour y rassembler les habitants autour d'un buffet canadien le 18 septembre, de 11h30 à 16h. Les habitants du quartier de la Léchère sont conviés à y participer.

**Contact :** [comite.quartier.la.lechere@gmail.com](mailto:comite.quartier.la.lechere@gmail.com)

Les comptes rendus des réunions sont téléchargeables sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr) et consultables sur la page « comités de quartier ».

## Restons civils !



**Gare au stationnement gênant :** il pourra vous en coûter 135 € d'amende si votre véhicule est stationné sur un passage pour piétons, un trottoir, une voie verte, bande ou piste cyclable, au droit des bouches d'incendie, des bandes de vigilance, à proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation.



**Connaissez-vous les canipoches ?** Très pratiques et gratuits, ils sont là pour vous aider à ramasser les déjections de votre toutou.



**Stop au bruit :** de jour comme de nuit, les bruits provoqués par un animal (aboiement), une chose (instrument de musique ...) ou un individu peuvent être sanctionnés dès lors qu'ils portent atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité.



**Le jardinage-bricolage, pas n'importe quand :** vos travaux particuliers doivent être effectués à des horaires respectueux du repos des voisins soit : en semaine de 8h à 19h et les samedis de 9h à 19h. Les dimanches et jours fériés, c'est interdit.



**Pensez à bien trier vos déchets :** ménagers, verts ou recyclables, trouvez toutes les consignes sur [www.pays-evian.fr](http://www.pays-evian.fr)



**Le brûlage est interdit :** le brûlage à l'air libre de déchets verts est interdit toute l'année sur la commune.

## La route du club hippique à sens unique

Avis aux usagers, la route du club hippique est désormais en sens unique sur le tronçon allant du chemin du Nant d'Enfer aux ateliers municipaux. Le sens de circulation est celui de Neuvecelle à Évian.



PARC DOLLFUS

# Une rénovation en perspective



Situé à l'entrée ouest de la ville, en bordure du lac, le parc Dollfus fait l'objet d'un projet de réaménagement. Propriété communale depuis 1965, le parc était historiquement dépendant de la villa Hortensia qui abrite aujourd'hui la MJC. Si la villa Dollfus a été entièrement rénovée en 2011, le parc vaste de 3,5 ha n'a fait l'objet d'aucun remaniement. Dans la perspective de le rénover, la municipalité a organisé une première réunion avec les principaux utilisateurs en février 2015 au cours de laquelle un état des lieux a été présenté aux participants. Dans la foulée, des esquisses ont été soumises aux élus en avril. Plusieurs principes d'aménagement ont été retenus dont une extension végétalisée du parking, des cheminements pour les personnes à mobilité réduite (PMR), la création d'accès piétons au bord du lac, l'installation de jeux d'enfants, la réfection du mur longeant le lac, l'aménagement de deux zones de pique-nique, la réfection des infrastructures de saut à ski. Ces aménagements seront réalisés en tranches.

**Une première tranche de travaux sera réalisée cette année.**

Par ailleurs, la pergola se trouvant au pied de la villa a fait l'objet en novembre 2015 d'un premier diagnostic réalisé par l'atelier Dimension. Les résultats de cette étude ont estimé les travaux de rénovation à hauteur de 515 400€ ttc. Pour financer ce projet, la Ville a sollicité une subvention auprès de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC).

Pour 2016, une première phase sera réalisée comprenant la création de 20 places de parking végétalisées et de sanitaires, le cheminement PMR sur la zone sud, l'installation de mobiliers urbains et la plantation d'arbres et de fruitiers. L'ensemble de ces travaux, dont certains seront réalisés en régie, s'élève à environ 90 000€ ttc.

## DÉPLACEMENT

### la Ville opte pour l'électrique

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville affiche sa volonté d'équiper le parc auto de véhicules propres. Elle vient de se doter d'une Renault Zoé. Cette petite citadine 100 % électrique a pour vertu de n'émettre aucun CO<sub>2</sub> (dioxyde de carbone), aucune particule fine, aucune odeur et aucun bruit moteur en roulage. Ce véhicule a une autonomie entre 210 et 240 km et fonctionne avec une batterie de 400 volts qui se recharge sur une prise secteur. La Zoé sert, entre

autres, aux déplacements quotidiens des agents municipaux. Dans la foulée, un pick-up Kangoo 100 % électrique dédié au service des parcs et jardins et quatre vélos électriques vont bientôt rejoindre le parc de véhicules.



## ENCOMBRANTS

### la Ville met en place une collecte spécifique

Au regard du coût important de la collecte des encombrants et du désordre qu'elle engendrait, la municipalité a décidé de mettre fin à la collecte systématique des encombrants. Désormais, la règle est celle qui prévaut dans tout le Pays. Les habitants devront se débarrasser de leurs objets encombrants directement dans l'une des cinq déchetteries intercommunales et gratuites mises à leur disposition. Pour les personnes isolées et âgées ne disposant pas de moyens matériels ou humain pour se rendre en déchetterie, la Ville a prévu trois à quatre collectes spécifiques par an.

**Inscription du 5 au 23 septembre auprès du CCAS, centre communal d'action sociale, qui examine les demandes : 04 50 74 32 60.**

PRE CURIEUX

## Une nouvelle exposition en gestation

Réunis récemment, les différents partenaires des Jardins de l'eau du Pré curieux: la Ville, le Conservatoire du littoral, Danone, la convention Ramsar, le Géopark, le SIVOM du pays de Gavot et la communauté de communes ont convenu de la nécessité d'une refonte de l'espace d'exposition situé à l'intérieur de la maison. Objectifs : la rendre plus interactive, plus accessible et donner l'envie de visiter les lieux. L'exposition aura pour thème «le parcours de l'eau» et associera les différents partenaires. Elle permettra de découvrir l'histoire de l'eau, son cheminement depuis les montagnes vers le lac mais aussi la géologie, l'importance des zones humides, etc.

Florian Crétollier, étudiant en Master 1 de biodiversité, écologie et environnement, a à l'occasion d'un stage, recueilli plusieurs informations sur la qualité de l'eau des zones humides qui seront présentées dans cette exposition : diagnostic écologique, inventaire et identification de la microfaune aquatique, identification des espèces bio indicatrices, etc. Ses analyses démontrent qu'un milieu «naturel» recréé par l'homme peut favoriser le développement de la biodiversité. L'exposition devrait voir le jour en 2017. Avant cela, les jardins du Pré Curieux restent ouverts au public jusqu'à fin septembre !

**Visites tous les jours de mai à septembre, départs : à 10h, 13h45 et 15h30. Renseignements et réservations : Office du tourisme : 04 50 75 04 26 / info@evian-tourisme.com**

## 8 arbres et 800 arbustes plantés

Dans le cadre de son programme d'entretien et de renouvellement du patrimoine arboré, la Ville a procédé au remplacement d'arbres récemment abattus et à la plantation d'arbustes. Au total, 8 arbres, 200 arbustes à fleurs et 600 rosiers ont été plantés sur l'ensemble de la ville. Ils remplacent les arbres morts, dangereux, ou mal positionnés. Certaines variétés d'arbustes comme le Ribes sanguineum qui attirent les insectes, ont été choisies pour favoriser la biodiversité. D'autres plus colorées, sont réparties pour des raisons esthétiques à des endroits stratégiques en manque d'espèce végétale. A ce jour, la Ville compte 1515 arbres recensés sur le domaine public. L'ensemble de ce patrimoine arboré est géré par le service parcs, jardins et cadre de vie. Les arbres replantés sont issus de trois pépinières de la région Auvergne - Rhône-Alpes : Cholat, Imbert et Rey, retenues dans le cadre d'un marché public.



**Le service parcs, jardins et cadre de vie a procédé au remplacement des arbres et arbustes en régie.**



**L'espace d'exposition du Pré curieux va être entièrement repensé.**

## NET LÉMAN



**La journée a suscité une forte mobilisation.**

## Une centaine de bénévoles mobilisée et 960 kg exhumés

C'est le poids des déchets récoltés au fond du port pendant l'opération Net Léman le 21 mai dernier. Initiée par l'A.S.L., association de sauvegarde du Léman en collaboration avec la Ville et les associations nautiques locales, l'opération a mobilisé une centaine de bénévoles : plongeurs, pêcheurs, plaisanciers, amoureux du lac.

Un grand merci à eux ;



PLU

# Plan local d'urbanisme : le projet en cours de finalisation

Les 17 et 31 mars, deux réunions publiques ont permis d'exposer le projet de PLU. Elaboré depuis trois ans, le PLU définit les grands principes d'occupation du sol. Il doit répondre à de nombreuses exigences fixées par la loi, dont la loi ALUR qui a supprimé certaines règles constituant un frein à la densification. Le conseil municipal sera amené à l'arrêter prochainement.

## Evian-les-Bains

429 hectares

8527 habitants (source RP 2012)

Une densité forte : environ 1987,6 habitants au km<sup>2</sup>  
(Haute-Savoie 172,4 hab./km<sup>2</sup>)

## Qu'est-ce qu'un PLU ?

Institué par la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) du 13 décembre 2000, le plan local d'urbanisme (PLU), remplace le plan d'occupation des sols (POS). Il organise le développement de la commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, règles de gabarit, prescriptions architecturales, prise en compte des nouvelles exigences environnementales... Plus ambitieux que le POS, il vise, à partir d'un long travail d'analyse, de prospective et de concertation, à définir et justifier les grands principes d'occupation du sol au regard d'un véritable projet de ville.

Un PLU doit répondre à de nombreuses contraintes et exigences fixées par un cadre juridique et réglementaire en constante évolution. Il doit être compatible avec le Schéma de Cohérence Territoriale du Chablais,

approuvé en 2012, qui impose à Evian de créer plus de 2000 logements d'ici 2020 (et 4000 d'ici 2030) sur la base d'une augmentation de population de 2% par an (contre à peine 1% aujourd'hui). Il doit également permettre à la commune de respecter le taux de 25 % de logements sociaux exigé par la loi.

L'un des objectifs majeurs du PLU (renforcé par la loi ALUR de mars 2014) est de faciliter et d'accroître l'effort de construction de loge-



ments, en privilégiant la densification des espaces déjà urbanisés afin d'assurer la préservation des espaces naturels.

## Des zones adaptées à chaque situation

Le territoire est divisé en zones qui font l'objet de règles adaptées à chaque situation. On trouve trois grands types de zones : les zones urbaines, les zones à urbaniser et les zones naturelles, inconstructibles. D'une manière générale, il a été décidé de maintenir les zones urbaines existantes et de ne pas les accroître au détriment des espaces naturels.

Plusieurs zones ont été définies en fonction de leur vocation. Elles présentent chacune des caractéristiques liées notamment à leur localisation et au type de bâti (centre-ville, zone pavillonnaire des Hauts ou zone d'activités des Bocquies par exemple).

Des règles ont été définies en vue de permettre une densité moindre à mesure que l'on monte sur le coteau et que l'on s'éloigne du centre-ville.





## 80 bâtiments remarquables et 11,5% d'espaces boisés classés

Les arbres sur les quais et les jardins à l'arrière de la rue Nationale ont été classés.



Le PLU prévoit des mesures pour préserver le patrimoine architectural et paysager remarquable de la ville. Ainsi, ce sont environ 80 bâtiments (villas ou immeubles) qui sont répertoriés en tant qu'éléments remarquables du patrimoine bâti, essentiellement dans le centre ancien, quai Paul Léger ou encore aux Mateirons. Leur démolition est ainsi strictement interdite.

Dans le PLU, les espaces boisés classés couvrent environ 11,5% de la superficie communale, contre 10,5% actuellement. Par ailleurs, des

terrains situés en zone urbaine font l'objet d'un classement en tant que «jardins protégés», en raison de leur intérêt patrimonial et/ou écologique, qui les rend inconstructibles.

### La Détanche, les Tours et Grande Rive ouverts à l'urbanisation

Des orientations d'aménagement et de programmation ont été définies sur les trois secteurs de la ville voués à l'urbanisation : la Détanche, les Tours et Grande Rive, qui présentent des enjeux forts pour le développement urbain d'Evian. Ils représentent des espaces stratégiques pour la mise en œuvre des orientations du projet d'aménagement et de développement durables.

Plus d'infos sur : [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr) (cadre de vie / urbanisme) et auprès du service de l'urbanisme (services techniques, chemin des Noisetiers) : 04 50 83 10 91.

### Connaissez vous le « CartoEvian » ?

Le système « CartoEvian » est un portail cartographique qui permet de visualiser et de consulter des informations communales. En matière d'urbanisme, informez-vous sur le PLU, localisez une parcelle. En matière de voirie, informez-vous des travaux en cours, des itinéraires accessibles pour les personnes à mobilité réduite. CartoEvian recense aussi le patrimoine arboré de la commune.

<http://ville-evian.fr/fr/cadre-de-vie/urbanisme/carto-evian-sig>



LA MANNSCHAFT À EVIAN

# Un événement porteur et festif



**Du 10 juin au 10 juillet, la ville est le camp de base de l'équipe de football allemande, championne du monde. Une aubaine en termes d'image et de retombées médiatiques, mais aussi une belle occasion de célébrer le football en associant les habitants.**

Depuis le 7 juin, la Mannschaft a posé ses valises et chaussé ses crampons à Evian qu'elle a choisi comme lieu d'entraînement dans le cadre de l'Euro 2016. La venue des champions du monde est vécue à la fois comme une opportunité de vendre la destination éviaisane et offre également l'occasion d'organiser une fête locale autour du ballon

rond. « L'Euro 2016 est, avec la venue de l'équipe allemande, un bon moyen de rassembler tous les Evianais autour d'une fête fédérative et par la même occasion, de promouvoir notre belle cité thermale » résume le maire.

### Une opération de communication

Alors même que les amateurs de football et les médias ont les yeux rivés sur Evian, la Ville a mis sur pied une opération de communication. Création d'un portail web trilingue (réutilisable pour d'autres événements) : [www.evian-basecamp.com](http://www.evian-basecamp.com), pour vanter les atouts de la ville, mise en place de réseaux sociaux Facebook, Instagram et



Twitter, création d'un bloc marque pour identifier l'événement font partie des outils développés. Côté marketing, une sélection de produits estampillés Mannschaft-Ville d'Evian sont en vente à l'office de tourisme.

### Des retombées attendues

Le site de Passerat est le lieu où évoluent les joueurs allemands et leur staff. A deux pas du stade, le boulodrome et la halle de Passerat ont été transformés en centre de presse. Le site a été pourvu d'un plateau TV, permettant une retransmission quotidienne, d'une salle de presse pouvant accueillir une centaine de journalistes et de zones de travail. Autant de médias susceptibles de promouvoir la ville et ses multiples atouts. « On récolte encore les fruits du G8. Et partout où elle est passée, l'équipe allemande a généré derrière elle 7 à 10 années de retombées économiques » explique le maire.

### Le plein d'animations

L'Euro 2016, la fête du football et la venue de l'équipe allemande vont donner lieu à l'organisation d'une grande fête sportive pour rassembler les Evianais et impliquer les écoliers, collégiens et lycéens. Animation tir au but, match de baby-foot, tir au but sur l'eau, baby-



foot gonflable ou encore, tournoi Fifa vidéo, le cœur de la ville battra au rythme du ballon rond. Des espaces de jeux sont également prévus dans le jardin de Benicasim, en bord de lac, pour taper dans le ballon.

Retrouvez le programme complet est en téléchargement sur [www.evian-basecamp.com](http://www.evian-basecamp.com)

### Un dispositif de sécurité renforcé

Pour prévenir tout incident, la sécurité a été renforcée pour toute la durée de l'événement. Sur place, des forces mobiles de police et des militaires prêtent main forte aux policiers municipaux et nationaux. Les joueurs allemands peuvent aussi compter sur la sécurité mise en place par l'UEFA. Enfin, la zone de Passerat a été équipée d'un système de vidéo-protection dont le coût est pris en charge à 80% par l'Etat. Les caméras seront redéployées ailleurs à l'issue de l'événement.

### Les équipements remis à niveau

L'accueil de la Mannschaft a été l'occasion pour la Ville de remettre ses équipements à niveau. Sur site, en plus du terrain synthétique installé l'été dernier en remplacement du terrain en stabilisé, les vestiaires ont fait l'objet d'un réaménagement complet. De même, le terrain d'honneur a été décapé et drainé pour répondre aux normes de l'UEFA. « Ces aménagements devaient être réalisés d'ici trois ans. La venue de l'équipe allemande n'aura fait qu'anticiper leur réalisation » précise le maire. L'équipement profitera pleinement ensuite aux clubs évianais et aux équipes professionnelles pour leurs stages estivaux.

### Une quinzaine de bénévoles à l'œuvre

Une quinzaine de bénévoles a été recrutée. Sélectionnés parmi une centaine de candidatures, ils sont originaires d'Evian et de ses alentours, ainsi que de Suisse voisine. Présents depuis le 7 juin jusqu'au 9 juillet, ils sont au cœur du dispositif en tant qu'hôtes au centre média. Une occasion unique d'être au plus près de ce grand événement sportif.

### La Villa Rachel transformée en parking

Un parking a été aménagé en amont du stade, en lieu et place de la Villa Rachel. D'une capacité de 100 places répartis sur deux niveaux, le parking a été réalisé en régie et son revêtement réalisé à partir 1500 m<sup>3</sup> de terre de l'ancien terrain stabilisé.

## La Mannschaft à Evian : les enjeux



### Stéphane Cannessant, directeur de l'office de tourisme :

« Accueillir la meilleure équipe de foot du monde est l'opportunité d'affirmer la stratégie d'Evian en tant que destination sportive de haut niveau, comme l'accueil du G8 a permis d'affirmer notre capacité en matière de tourisme d'affaires premium. »



### Josiane Lei, première adjointe au maire :

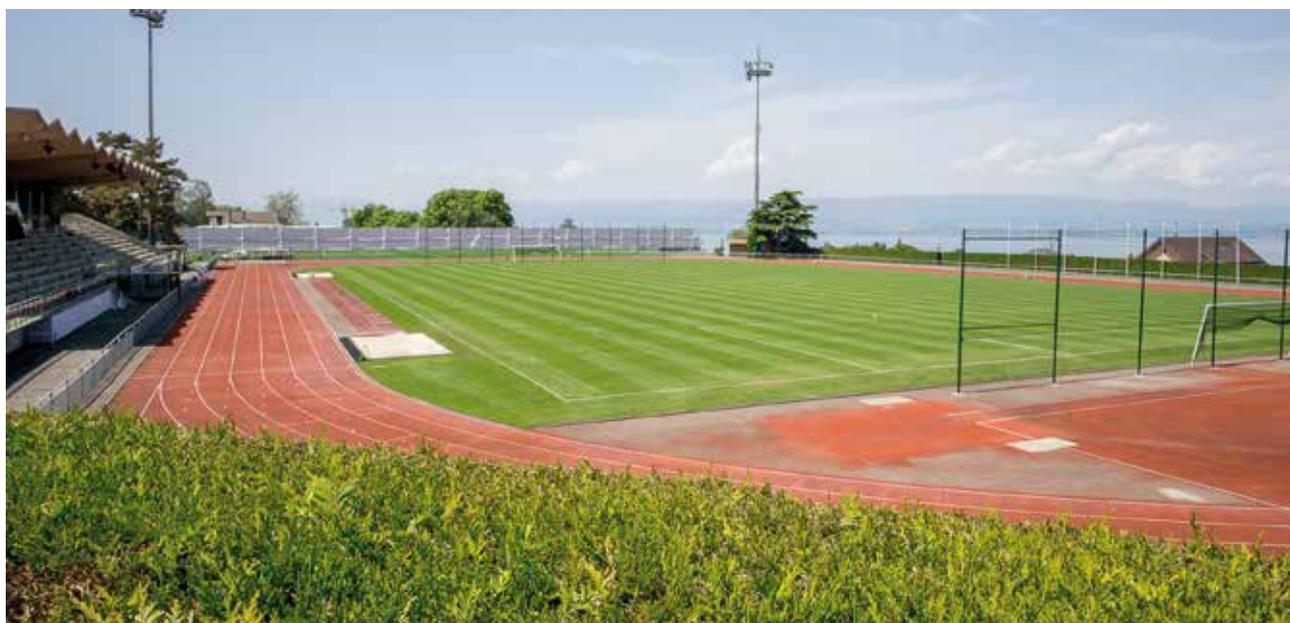
L'accueil de la Mannschaft est un événement majeur qui permet à la Ville de montrer à nouveau sa capacité à accueillir de gros événements. Il devrait attirer des supporters allemands et des passionnés de football, mais aussi de nombreux touristes européens dans les années à venir.»



### Yan Lehoux, président de l'USÉL :

« L'Euro 2016 nous apporte un outil de travail (stade et vestiaires compris), entièrement rénové. C'est très gratifiant de savoir que nous allons nous entraîner sur le même terrain que les champions du monde. Les jeunes Evianais vont vivre de près l'événement, suivre les joueurs allemands sans oublier les français. L'idéal serait une finale France / Allemagne ! Notre club en sortira plus attractif. C'est un bon moyen pour fidéliser nos jeunes footballeurs et attirer de nouveaux adhérents. »

**Le terrain du stade a été entièrement rénové**





# Et vogue la Savoie !

Après d'importants travaux de rénovation, la barque « La Savoie » a fait un retour remarqué sur le lac fin mars. Deux saisons de travaux de grande ampleur et les efforts conjoints des collectivités dont la communauté de communes du Pays d'Evian, le conseil départemental de Haute Savoie (premier contributeur), des entreprises, des associations dont la Fondation du Patrimoine et des donateurs privés auront été nécessaires pour remettre le navire à flot. « *Ce chantier n'aurait pu se faire sans l'extrême engagement des bénévoles de l'association, qui ont fourni près de 5 000 heures de travail* » précise Michel Pittaco, président de l'association « Mémoire du Léman-la barque La Savoie ». L'opération s'élève au total à 1 550 000 € ht, dont la moitié aura été assurée par l'association elle-même. Cette importante participation financière inclut un emprunt de 230 000 €, qu'elle remboursera sur 12 ans, « *cela devrait permettre de naviguer plusieurs dizaines d'années sans intervention notable* » affirme Michel Pittaco. La barque a repris ses sorties. Avis aux amateurs, les prochaines balades auront lieu les 24 et 26 juin et les 3, 6, 14, 20, 24, 27 et 31 juillet au départ du ponton du Casino.



Réservations et plus d'informations : 06 86 49 05 45 ou sur [www.barquelasavoie.com](http://www.barquelasavoie.com)

## ESTIVALES THÉÂTRALE

# Deux comédies de pur boulevard

Les « Estivales théâtrales » d'Evian maintiennent le cap cet été avec deux comédies de pur boulevard et contemporaines. L'édition 2016 se déroulera en deux temps : les 5 et 6 août avec « *Stationnement alterné* », puis les 19 et 20 août avec « *Piège à Matignon* », au théâtre du Casino. Le spectacle est assuré par le quarteron : Michel Jeffrault, Denis Cherer, Nathalie Marquay-Pernaut et Philippe Risoli et toute une pléiade de comédiens.

**Billetterie à l'office de tourisme et billets en vente également sur place les soirs de spectacle (sous réserve de places encore disponibles). 36 € / 30 € (selon emplacement). Plus d'informations au 04 50 75 04 26 et sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)**



La pièce « *Stationnement alterné* » se jouera les 5 et 6 août au théâtre du Casino.

## « Des Racines et des ailes » a posé ses caméras à Evian

Claire Lajeunie, réalisatrice et productrice de L2 Film et son équipe ont posé leurs caméras à Evian, du 2 au 6 mai derniers, en vue de tourner un documentaire pour le magazine « *Des Racines et des ailes* ». Le documentaire provisoirement intitulé « *Entre lacs et Montagnes* » s'intéresse au lac Léman, au lac d'Annecy et au Massif des Bauges. A Evian, l'équipe s'est intéressée au patrimoine bâti et à l'histoire de la ville liée à la Belle Epoque et en particulier, à l'hôtel de ville, au Palais Lumière, à la buvette Cachat, au funiculaire, à l'hôtel Royal et à la barque « La Savoie ». Le documentaire devrait être diffusé en septembre sur France 3.



Claire Lajeunie et son équipe ont tourné durant cinq jours à Evian.

## La Sapinière comme décor de Django Melodies

Dans le cadre du tournage du long-métrage « *Django melodies* » consacré à Django Reinhardt, le jazzman européen le plus célèbre au monde, le réalisateur Etienne Comar a utilisé la Villa Sapinière comme lieu de décor. Le film revient sur un épisode peu connu de la vie du jazzman incarné par le comédien Reda Kateb.

LA MAISON GRIBALDI

# vous emmène sur la « Mythique route des Alpes »



Car de la Route des Alpes correspondance P.-L.-M. de marque Berliet et ses passagers, 1923, Fondation Bertiet Lyon

**Affiches P.-L.-M., photos, cartes, objets, plus de 200 documents retracent l'histoire de cette route inaugurée en 1911 qui conduisait, en voiture ou en autocar P.-L.-M. d'Évian, de Thonon à Nice.**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, les massifs montagneux s'ouvrent au tourisme automobile. A l'initiative du conseil général de Savoie, le projet ambitieux d'une route reliant le Léman à la Méditerranée voit alors le jour grâce au Touring club de France. Longue de plus de 600 km, cette route traverse cinq départements, emprunte neuf cols dont cinq dépassent 2 000 m d'altitude et se veut la plus belle route de montagne du monde. Elle offre en effet tout au long de son parcours des panoramas exceptionnels.

Destinée à mettre en contact deux hauts lieux de la villégiature, Évian et Nice, elle est empruntée dès sa création par des milliers d'automobilistes qui découvrent la haute montagne. Les autocars de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée la parcourent en cinq, puis six étapes d'une journée.

L'exposition aborde l'épopée de la Route des Alpes à travers plus de 200 objets et documents issus des collections de la Ville ou provenant de prêts extérieurs. Des affiches, dont une trentaine de superbes affiches P.-L.-M., des cartes routières, des dépliants touristiques, des photographies, des cartes postales et des objets évocateurs du voyage y sont présentés comme autant de témoignages de l'histoire de cette route de légende. Un montage audiovisuel issu des actualités cinématographiques Gaumont-Pathé vient compléter la visite.

De quoi susciter l'envie de découvrir ou de redécouvrir cette route de montagne exceptionnelle.

**Maison Gribaldi, rue du Port (à l'arrière du Palais Lumière). Jusqu'au 13 novembre, tous les jours 14h-18h et jours fériés. 3,5€ / 2,5€ / gratuit - 10 ans. Visites commentées tous les jours à 16h : 2 €. Renseignements au 04 50 83 15 94 ou sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)**

## En regard de l'exposition

**Mardi 26 et mercredi 27 juillet & mardi 9 et mercredi 10 août**

• **Ateliers d'été (6-12 ans) : Tout un monde à trier.**

Maison Gribaldi, 14h-16h. Atelier de deux jours précédé d'une courte visite de l'exposition (30 mn). Sur réservation au 04 50 83 15 94 et à l'accueil. 8 € / enfant les deux jours.

**Samedi 3 septembre**

• **Conférence « De Thonon aux Gets, la Route des Grandes Alpes débute en Chablais : remontez la Vallée d'Aulps », animée par le Géopark Chablais.**

Palais Lumière, Salle des Templiers. 16h (durée 1h15). Billetterie à la Maison Gribaldi : 8 € (inclus une visite de l'exposition, valable pendant toute la durée de l'exposition.)

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre**

• **Journées européennes du patrimoine. 14h-18h, entrée libre.**

• **Conférence « Le Géopark Chablais labellisé mondial UNESCO : un territoire d'exception », par Sophie Justice, coordinatrice Géopark Chablais.**

Palais Lumière, Salle des Templiers. 16h (durée 1h15), entrée libre.

**Dimanche 18 septembre**

• **Concert de jazz**

Parvis de la Maison Gribaldi, 15h-17h, accès libre.

# Vos prochains rendez-vous



La Grange au lac. DR

**2-10 juillet**

## Rencontres musicales d'Evian

Dix-huit concerts haut de gamme sur 9 jours et un festival « off » en partenariat avec l'Académie musicale, le festival de musique classique s'offre à nouveau une affiche exceptionnelle, sous la direction artistique du quatuor Modigliani, avec comme fil rouge « La musique française au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle ».

La Grange au lac, théâtre du Casino, Eglise, place Charles-de-Gaulle.  
[www.rencontres-musicales-evian.fr](http://www.rencontres-musicales-evian.fr)

**29 juin-16 juillet**

**Académie musicale d'Evian**, les Académiciens prendront part au festival « Off » autour des Rencontres musicales d'Evian, clôturé par les concerts de l'orchestre symphonique et de l'orchestre à vent.  
 Toutes les infos sur [www.amuses.fr](http://www.amuses.fr) et à l'office de tourisme.

**Judi 14 juillet**

**Feux d'artifice**, un grand show pyrotechnique sur le lac pour célébrer notre fête nationale.  
 Feux à 22h30.

**15-16-17 juillet**

## FIH2O U.I.M. World Championship, Grand prix de France « Ville d'Evian »

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, Evian accueille une manche du championnat du monde de motonautisme. Grand show en perspective !

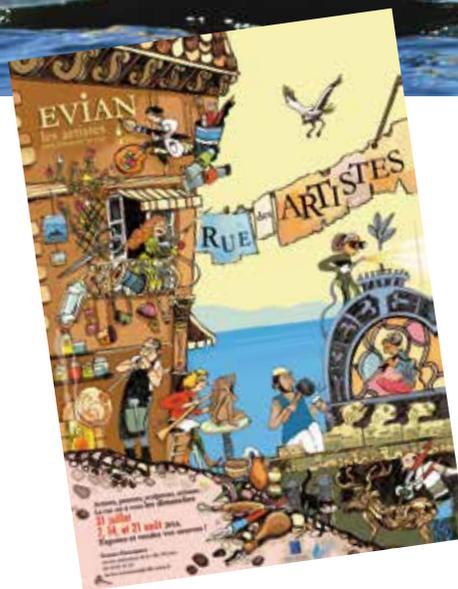
**Les dimanches, du 31 juillet au 21 août**

**Rue des artistes**, peintres, sculpteurs, artistes et artisans investissent le centre-ville.

Rue Nationale, 10h-19h.



© FIH2O



**5-8 août**

**Festival « La Belle Epoque »**, revivez les belles heures de l'Evian fin XIX<sup>e</sup>, avec ce 3<sup>e</sup> festival proposé par l'association Musique en Lumière. Au programme : un spectacle humoristique et musical, un grand bal 1900, un concert « musiques espagnoles de la Belle Epoque » et une découverte du cinéma comique.

Plus d'infos sur [www.melumiere.com](http://www.melumiere.com) et à l'office de tourisme.

**5-6 et 19-20 août**

**Estivales théâtrales**, un nouvel opus « tout boulevard » avec deux pièces : « Stationnement alterné » avec Michel Jeффault et Denis Cherer les 5 et 6 et « Piège à Matignon » avec Nathalie Marquay-Pernaut et Philippe Risoli les 19 et 20.

Théâtre du Casino. 30 € / 36 € (selon emplacements). Billetterie à l'office de tourisme.

**Judi 11 août**

**Judi électro**, une soirée dédiée aux fans de musique électro et de concert en plein air avec Patman, Degiheugi, Smokey Joe & The Kid et DJ Spire.

Esplanade du port.



Orchestre Junge Kammerphilharmonie Rhein-Neckar DR.



**Vendredi 12 août**

**Concert de Coverqueen**, un grand show doublé d'un hommage vibrant au mythique groupe Queen et Freddy Mercury disparu il y a 25 ans.  
*Esplanade du port, 21h.*

**Dimanche 14 août**

**Concert de l'orchestre Junge Kammerphilharmonie Rhein-Neckar**, dans le cadre de l'exposition Albert Besnard, l'orchestre philharmonique fait escale à Evian pour y interpréter des œuvres de E. Toldrà, M. Bruch et J. Suk.  
*Auditorium du Palais Lumière, 18h30.*

**Lundi 15 août**

**Feux d'artifice**, un grand show pyrotechnique sur le lac pour fêter la libération d'Evian.  
*Feux à 22h30.*

**Samedi 20 août**

**Tour du Chablais-Léman-Portes du Soleil**, pour sa première étape, au départ de Thonon, 150 cyclistes « semi-pro » feront leur arrivée à Evian.  
*Vers 17h, centre-ville.*

**Samedi 20 août**

**Vespa tour du Léman**, à l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la Vespa, la Ville et le club de vespa de Lausanne proposent une balade autour d'Evian, encadrée par les mini Fiat 500 du club de Genève.  
*Parade centre-ville, vers 16h et concert « Les années vespa », place Charles-de-Gaulle, vers 21h*

**15-18 septembre**

**Evian Championship**, quatre jours de sport de très haut niveau avec les 120 plus grandes championnes de golf. Le tournoi de golf féminin confirme sa place de tournoi majeur du circuit européen. Du grand spectacle.  
*Golf Evian resort. www.evianchampionship.com*

**Samedi 17 et dimanche 18 septembre**

**Journées européennes du patrimoine**, une 33<sup>e</sup> édition placée sous le thème de « patrimoine et citoyenneté » et une opportunité d'appréhender les lieux où elle s'est construite et dans lesquels elle s'exerce au quotidien.  
*Programme complet sur www.ville-evian.fr*



ALBERT BESNARD

# Du Palais Lumière au Petit Palais

**Le Palais Lumière met à l'honneur l'un des peintres français les plus célèbres des années 1880-1910 à travers quelque 150 œuvres, gravures, pastels et peintures. Cette exposition exceptionnelle se prolongera à Paris au Petit Palais, musée des beaux-Arts de la Ville de Paris cet automne.**

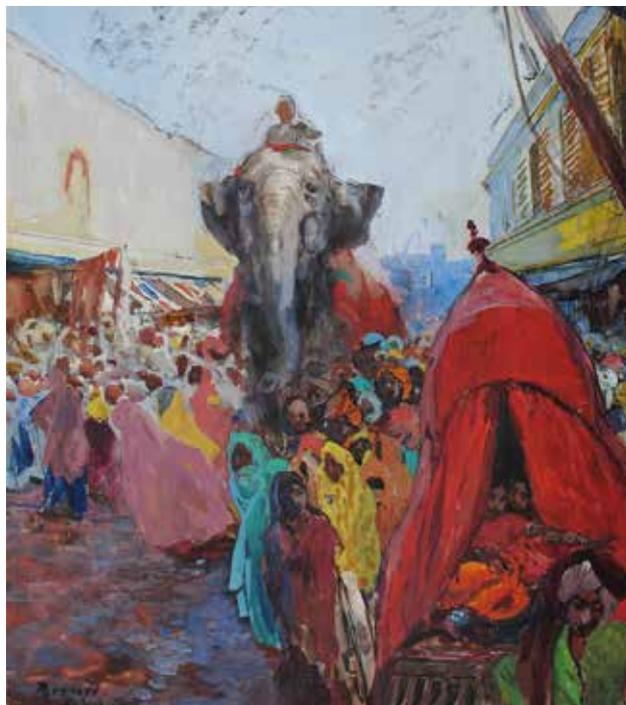
Né en 1849, **Albert Besnard** fut un des peintres français les plus célèbres des années 1880-1910. Décorateur de nombreux édifices à Paris, notamment des mairies, mais aussi de la salle de la Comédie française, du musée du Petit Palais ou de l'École de Pharmacie, il fut aussi et le portraitiste privilégié des figures littéraires, artistiques et politiques de la Troisième République. Il fut aussi un pastelliste et un graveur très original.

Dès la fin des années 1880, Albert Besnard se fit construire une villa à Talloires, au bord du lac d'Annecy, dans laquelle il résidait avec sa famille régulièrement une grande partie de l'année. Pendant ses séjours, il recevait amis artistes, amateurs et critiques d'art, mais il travaillait également à ses œuvres. Les paysages de Haute-Savoie lui inspirèrent nombre des motifs de ses panneaux décoratifs, notamment celui de *L'Île heureuse* montré à l'Exposition universelle de 1900. Il exécuta à Évian plusieurs grands décors qui sont parmi les plus ambitieux de sa carrière. Il faut citer particulièrement la grande huile sur toile ornant la Source Cachat de 1904, qui montre un grand paysage idyllique peuplé de nymphes. Ce sujet à la fois aquatique et rupestre, inspiré par les panoramas des Alpes, renouvelait de façon inédite la représentation de l'Âge d'or mythologique, qui était très à la mode au tournant de 1900.

L'exposition du Palais Lumière d'Évian remet donc à l'honneur un peintre qui mena une exceptionnelle carrière artistique et officielle : il dirigea la Villa Médicis de 1913 à 1921, l'École des Beaux-Arts de Paris de 1922 à 1932 et fut reçu à l'Académie française en 1924. Plus de 150 œuvres sont ainsi présentées dans les salles, qui permettent de découvrir gravures, pastels et peintures de l'artiste.

**Palais Lumière, 2-juillet-2 octobre, ouvert tous les jours 10h-19h (lundi 14h-19h) et les jours fériés (14 juillet et 15 août). Tél. 04 50 83 15 90.**

- **10 € / 8 € (tarif réduit) / Gratuit - de 10 ans / 50 % de réduction pour les titulaires de la carte du quotient familial.**
- **Visites guidées proposées aux enfants (- 12 ans) accompagnés de leurs parents tous les mercredis à 16h / Visites commentées pour les individuels tous les jours à 14h30 : 4 € en plus du ticket d'entrée / - 30 % sur les prix d'entrée des expositions en cours à la fondation Pierre Gianadda à Martigny.**



**Un How-Dah à Hyderabad 1911. Aquarelle et gouache sur papier 60 x 48 cm. Collection Bertrand Puviv de Chavannes**

## La Scène décorative d'Albert Besnard restaurée

En prévision de l'exposition consacrée à Albert Besnard, la municipalité a décidé de faire restaurer la scène décorative *Nymphes à la source dans un paysage d'Arcadie*, signée de l'artiste qui trônait sur un des murs principaux de la buvette Cachat.

Bien que relativement en bon état, la toile nécessitait une restauration qui a été confiée à l'atelier Moreux-Jouannet (Aix-les-bains). L'œuvre sera exposée dans le hall du Palais Lumière durant l'exposition et rejoindra ensuite son lieu d'origine une fois que la buvette aura été réhabilitée. L'opération de restauration s'élève à 32 400 € ttc, subventionnée à hauteur de 5400 € par le Département de la Haute-Savoie.



**Nymphes à la source dans un paysage d'Arcadie v. 1904. 520 sur 375 cm. Evian, décor de la source Cachat. Photo Evian/© B. Eyquem**



**Madame Roger Jourdain 1885. Huile sur toile**  
199 x 150,5 cm. Paris, musée d'Orsay, RF 2302.  
Photo © RMN-Grand Palais (musée d'Orsay) /  
Hervé Lewandowski



**Albert Besnard, Matinée d'été 1886. Huile sur bois 37,6 x 45,8 cm,**  
Reims, musée des Beaux-Arts.  
Photo ©musée de Reims/C. Devleeschauer

## JEU CONCOURS

# Le Palais Lumière fête ses 10 ans

Participez et gagnez des entrées gratuites aux expositions !

«**Albert Besnard (1849-1934)**», 2 juillet - 2 octobre 2016 ou «**De l'affiche à la caricature**», 5 novembre 2016 - 8 janvier 2017

**100 entrées sont à gagner** (valables pour deux personnes)

Pour participer, envoyez vos réponses avant le 27 août par courrier, à Mairie d'Évian service culturel, 2, rue de Clermont 74500 Évian ou à [courrier@ville-evian.fr](mailto:courrier@ville-evian.fr), en indiquant «**Jeu concours 10 ans du Palais Lumière**»

Retrouvez le règlement et les modalités du concours sur [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr) / Facebook «Ville d'Évian» / à l'accueil du Palais Lumière ou de la médiathèque.

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Question 1 - 2009 : « La Ruche, cité des artistes »

La Ruche a été construite la même année que le Palais Lumière, laquelle ?

### Question 2 - 2014 : « Contes de fées, de la tradition à la modernité »

Quel monstre mythique dévore l'affiche de cette exposition ?

### Question 3 - 2015 : Jacques-Émile Blanche, peintre, écrivain, homme du monde

Quelle poétesse chère à Évian a été peinte par Jacques Emile Blanche, le peintre des écrivains ?

Le nombre d'entrée étant limité, un tirage au sort sélectionnera les gagnants parmi les bonnes réponses. **Le tirage au sort** des gagnants sera réalisé en présence de Magali Modaffari, adjointe au maire en charge de la culture et des grandes expositions, en présence du public le : **2 septembre** dans le hall du Palais Lumière. La liste des récipiendaires sera affichée à l'entrée du Palais Lumière et publiée sur le site internet de la Ville.

## Liste « Changer pour Evian »

### Un EURO à combien d'euros ?

Les Hôtels d'Evian Resort (Royal, Ermitage) font de grosses pertes. Pour doper leur fréquentation, ils ont imaginé de faire d'Evian, Ville non retenue par l'UEFA, l'un des camps de base pour l'Euro. La Mannschaft leur a dit 'banco'. Mais hors UEFA, il faut payer. Ce n'est pourtant pas Evian Resort qui supportera le coût de la venue de l'équipe d'Allemagne (à l'exception d'une soirée et d'un diner de gala), mais nos impôts qui ont ainsi fait un bon de plus de 15% en 2015 ! Du jamais vu ! Oubliées les baisses de dotation, la Ville a modifié ses investissements et sorti son carnet de chèques.

Il avait été prévu au début 300.000 € de marketing à payer à la Fédération de Foot allemande et 650.000 € pour l'organisation (chef de projet, points infos, brochures signalétique) la fourniture d'un centre Média (boulodrome, palais Lumière), électricité, air conditionné, haut débit, toilettes, sécurité 24/24, parkings, équipe de bénévoles. A notre interrogation la majorité avait répondu que le terrain était conforme et que les vestiaires convenaient. On partait donc sur près d'un million d'euros.

Puis les suppléments sont arrivés : le terrain synthétique 420.000€, 12.000€ pour les boulistes, la démolition et le désamiantage de la Villa Rachel avec parking 92.200€, la réfection partielle des vestiaires 733.438€. Le magnifique terrain d'honneur n'était finalement plus assez plat. La pelouse a dû être refaite pour 148.570€. On en arrive donc à près d'1.400.000€ de plus soit un total de 2.356.208€. Il faudra aussi refaire la piste d'athlétisme définitivement fusillée par les engins.

Quant au bilan carbone (rouleaux venus par camions, transports des joueurs jusqu'à l'aéroport d'Annecy) n'en parlons pas. Certes il y aura un match public gratuit (imposé par l'UEFA) que nous avons demandé au profit des gamins, certes nous conserverons les équipements mais n'y a-t-il pas trop d'argent public dépensé par rapport à celui du privé dans cette opération dont les retombées sont incertaines. Ainsi les touristes allemands se déplacent souvent en camping-car et la seule infrastructure touristique dont Evian ne dispose pas, c'est une aire de camping-car. La couverture médiatique sera surtout celle des villes où se joueront les matchs, sans compter qu'Evian ne pourra plus se prévaloir de sa qualité de ville hôte de l'équipe allemande après le 31 juillet 2016 !

Ce qui n'est pas donné non plus, c'est le ticket d'entrée pour les courses de motonautisme : 40.000€ l'an dernier, 84.000€ en 2016. Combien l'an prochain ? L'association qui perçoit cette subvention n'a fourni aucun justificatif, n'a pas communiqué, ni fait certifié ses comptes, alors que c'est obligatoire. Mais comme son seul adhérent évianais est un conseiller municipal de la majorité... D'autres associations pourtant évianaises n'ont pas cette chance. Ainsi le ciné-club n'a pas eu un centime de subvention. Vous avez dit deux poids, deux mesures ? Pas très joli, ni très éthique tout ça !

**Les élus de Changer pour Evian : Pascale Escoubès, Anselme Paccard, Christine Barbier, Marc Mathonnet**

## Liste « EVIAN Passion »

### Evian la sportive

La saison 2016 s'annonce particulièrement dense en événements. Même si pour la 3ème année consécutive, la ville subit de plein fouet le désengagement de l'Etat tout en devant répondre aux nouvelles charges qui nous sont imposées, nous continuons de maintenir des investissements conséquents pour le souffle économique d'Evian.

Outre les nouveaux projets, comme le 22 avenue des Sources, le travail conjoint avec la CCPE pour mutualiser nos activités et ainsi réduire les dépenses, nous avons choisi de développer les grandes manifestations pour renforcer la renommée internationale d'Evian et son développement touristique.

C'est le cas avec les Championnats du monde de motonautisme dont la seule étape française se déroulera à Evian en juillet avec les plus grands noms de ce sport, pour offrir un spectacle unique.

Auparavant Evian entrera pleinement dans la fête de l'Euro 2016 avec l'accueil de l'équipe d'Allemagne, favorite de la compétition.

Ce projet a un objectif simple : favoriser le développement économique de notre ville via l'activité de nos socio-professionnels, la création d'emplois, l'opportunité de rénover nos équipements et renforcer l'offre touristique en valorisant notre territoire et ces atouts grâce à une forte présence médiatique.

En interne, c'est aussi le moyen de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'un projet commun, de permettre le partage d'une expérience extraordinaire et de promouvoir la pratique sportive.

Et parce qu'il s'agit d'une fête sportive, nous avons choisi que tous les évianais profitent de cette fête avec de nombreuses animations.

Vous le voyez, ces manifestations sont également de véritables investissements dont les retransmissions médiatiques à l'échelle mondiale assureront une visibilité unique pour Evian.

Nous regrettons qu'une fois encore notre opposition ne comprenne pas l'intérêt de ce type d'événements et préfère remettre en cause devant le juge les décisions du conseil municipal comme cela a encore été le cas dernièrement pour l'élection des conseillers communautaires où ils ont expliqué qu'ils venaient au conseil municipal à Evian « avec un état d'esprit différent de celui de la communauté de communes du pays d'Evian », quel dommage !

Ambition et raison sont et resteront les maîtres mots de notre action quotidienne, tout en cherchant à recueillir vos avis via nos comités de quartiers ou les réunions publiques.

**L'équipe « Evian Passion »**

**Groupe majoritaire représenté par Marc Francina**

## Liste « Evian, pour VOUS »

### Au cœur de la citoyenneté

L'exercice de la citoyenneté confronte à des déceptions et il est opportun de constater que la colère des uns trouve des explications dans l'indifférence et le mépris des autres. Régulièrement, notre société traverse des périodes troubles que les dirigeants ont du mal à anticiper autant qu'à endiguer. Ils traitent les contestataires en délinquants et participent ainsi à la surenchère dans les violences sociales, jusqu'à produire des actes qui se fomentent dans la tourbe du désespoir. Les choix politiques sont faits et ne contribuent pas à calmer les plus agressifs de nos concitoyens. Au nom des grands remèdes, la répression est utilisée et les libertés piétinées par ceux-là mêmes qui devraient la préserver. L'émotion étant plus forte que la raison, nombre de citoyens se laissent convaincre par des discours justifiant la protection d'intérêts qui ne sont pas ceux du plus grand nombre. Et le pire, c'est que, plus que jamais, la plupart des élus n'accomplissent pas les missions pour lesquelles ils ont obtenu leur mandat.

Face à la tendance répressive et sécuritaire qui l'emporte au détriment de tous, la liberté n'est jamais acquise. Elle est autant une affaire d'héritage que de projet et ne se négocie pas. Dès lors qu'elle est malmenée, le projet lui-même est compromis.

Depuis des décennies, la productivité des personnes est ce qui est valorisé dans les écoles et les entreprises au détriment du bien et mieux-vivre ensemble. Il en va d'une question de sens de la vie. De plus en plus de citoyens ne se retrouvent pas dans les quêtes de productivité et de rentabilité et sont de fait exclus.

Quand la vie est une affaire marchande, faut-il s'étonner qu'elle perde sa valeur pour ceux qui ont peu d'espoir dans ce qui est présenté comme l'expression de la réussite ? Si la chose commune, la res publica, est animée dans une dynamique d'exclusion, faut-il s'étonner qu'elle produise des violences ?

#### Eduquer, sans se lasser

Les notions fondamentales qui devraient animer le pacte social et fonder la sécurité sont négligées. La réponse est dans l'éducation à savoir vivre ensemble et librement. Les élus doivent reprendre une lecture de l'allégorie de la caverne de Platon : elle leur donne une feuille de route pour l'action pédagogique en faveur des libertés et, depuis des siècles, les jeux de la finance ont été identifiés comme contraire à l'intérêt social et démocratique.

Nous pouvons ainsi nous rappeler qu'en 1793, la Convention française avait voté l'éducation laïque obligatoire, parce qu'elle consiste à favoriser une meilleure compréhension du monde ; c'est, par-delà tout ce que nous pouvons croire, donner un sens à la vie, un sens nécessaire à chacun.

Il semble utile de rappeler que les valeurs de la démocratie vont avec l'entretien de ces principes : éducation, solidarité et laïcité pour la liberté, l'égalité et la fraternité. Dans cette ambiance politique, la place des élus n'est pas sur le terrain des mesures privatives de libertés, de la création des adversités et de restriction du dialogue en faisant croire à des urgences qui n'en sont pas, mais sur celui de la promotion de l'Education et de la préservation de la Liberté.

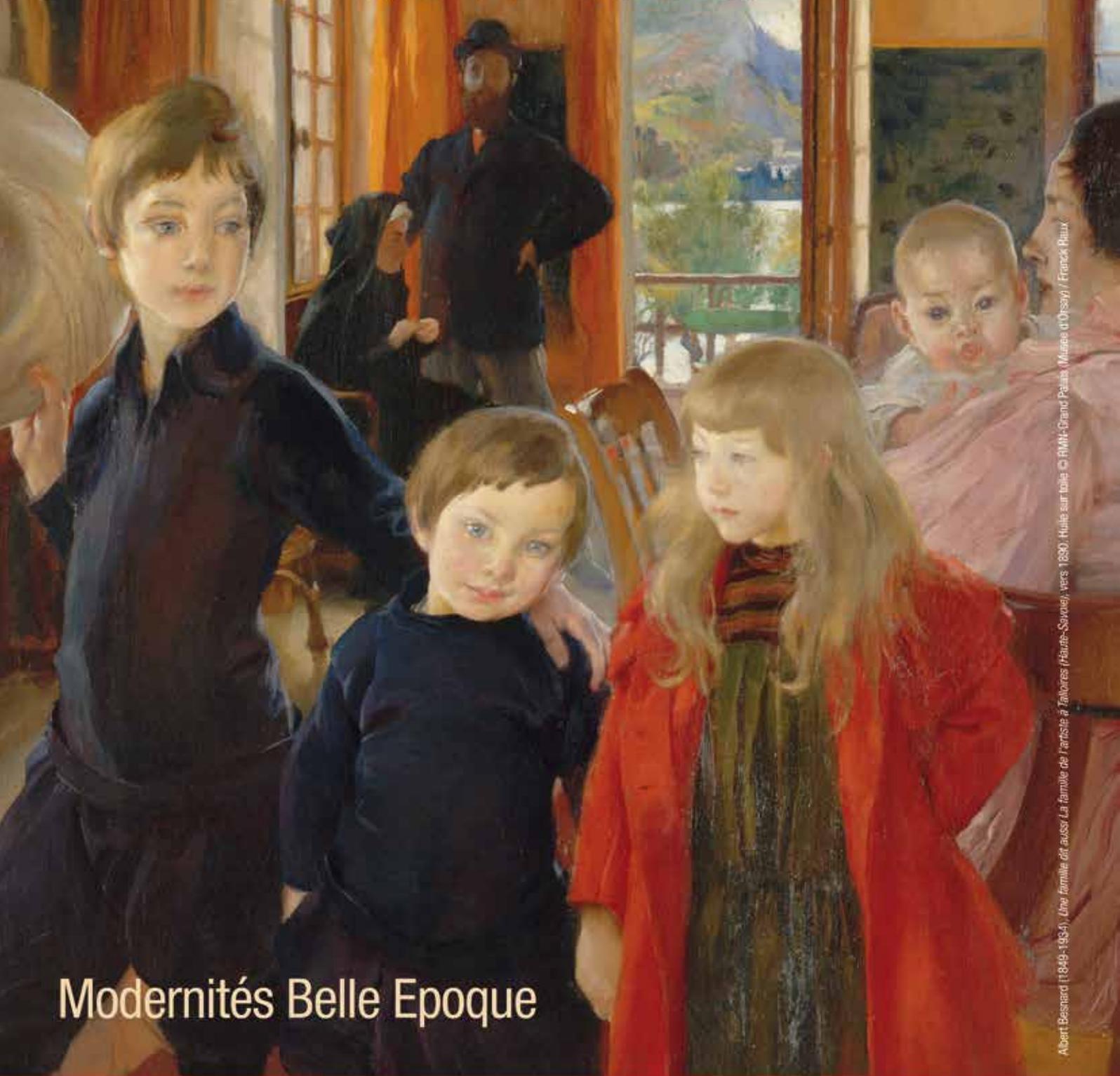
Liste d'Agnès Tavel

## Liste « Unis pour Evian »

Texte non communiqué

# ALBERT BESNARD

(1849-1934)



Modernités Belle Epoque

Albert Besnard (1849-1934), Une famille dit aussi La famille dit aussi La famille dit aussi, vers 1890. Huile sur toile © RMH-Grand Palais, Musée d'Orsay / Franck Raux

**2 juillet-2 octobre 2016 Palais Lumière Evian**

Tous les jours 10h-19h (lundi 14h-19h) - 04 50 83 15 90 - [www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)



Auvergne - Rhône-Alpes



Musée d'Orsay

